

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 12 OCTOBRE 2023 à 19 heures – Mairie

Ordre du jour :

- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024
- Adoption du règlement budgétaire et financier
- Détermination de la durée d'amortissement des biens
- Institution et ajustement de la provision pour dépréciation des créances douteuses
- Acceptation de dons pour l'organisation du salon du polar 2023
- Subventions aux associations – solde 2023
- Convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales
- Mise en place d'un chargé de coopération territoriale dans le cadre de la convention territoriale globale
- Convention de partenariat avec l'EFS (Etablissement Français du Sang)
- Modification du règlement intérieur du conseil municipal portant sur l'organisation des commissions
- Adoption du principe de négocier avec l'UGAP, les tarifs en vue de l'approvisionnement en gaz et en électricité des bâtiments communaux
- Renouvellement de la convention avec Orange Solidarité pour les ateliers informatiques et mise en place d'ateliers utilisation du smartphone – Détermination des tarifs
- Désignation des référents déontologues des élus – autorisation à signer la convention à intervenir avec la Métropole Européenne de Lille
- Adhésion au réseau « Villes amies des aînés »
- Adhésion à la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)
- Pose d'une barrière sur le chemin rural rue Maria Mullier

***Fait à Templemars le 04/10/2023 Le Maire,
Pierre-Henri DESMETTRE***